

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AESS du 16 avril 2009

Présences : (voir liste en annexe)

Ordre du jour :

0. Ouverture
1. Nomination d'un-e animateur-trice et d'un-e secrétaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 31 mars 2009
4. Élection du comité exécutif
5. Suivi grève SPUQ
6. Moyens d'action
7. Comité de révision des règlements généraux
8. Varia
9. Fermeture

0. Ouverture

Alexandre Desmarais **propose** l'ouverture de l'assemblée à 12h41.
Carl Paquin **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Nomination animateur-trice et secrétaire d'assemblée

Marie-Christine Bellemare **propose** Alain Roy à l'animation et Lydia Roy-Simard au secrétariat.

Louis Lapierre **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Alexis Laferrière **propose** l'ordre du jour suivant :

0. Ouverture
1. Nomination d'un-e animateur-trice et d'un-e secrétaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 31 mars 2009
4. Élection du comité exécutif
5. Suivi grève SPUQ
6. Moyens d'action
7. Comité de révision des règlements généraux
8. Varia
9. Fermeture

Alexandre Desmarais *appuie*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 31 mars 2009

Alexandre Desmarais *propose* d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mars 2009.

Carl Paquin *appuie*.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Élection du comité exécutif

- Il y a un-e candidat-e pour chaque poste, sauf le poste de Responsable aux affaires académiques qui en compte deux.

- Les candidats-es suivant sont invités-es à venir à l'avant pour une courte présentation (2 minutes max) :

Coordonnateur-trice général-e

Alexis Laferrière

Secrétaire général-e

Alexandre Desmarais

Responsable aux affaire financières

Carlo Santamaria-Bouvier

Responsable aux affaires externes

Jonathan Rioux

Responsable aux affaires académiques

Léa Langlois

Carl Paquin

Responsable aux affaires internes

Nisrine Hassini

Responsable à la vie étudiante

Louis Lapierre

Responsable aux communications

Davi Trenou

- Tous les candidats-es se sont présentés-es, l'assemblée peut maintenant décider des modalités du vote.

Sandrine Gauthier **propose** d'élire en bloc tous les candidats et les candidates, sauf pour le poste de Responsable aux affaires académiques.

Marie-Christine Bellemare **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les candidats-es suivant sont élus-es comme membres du comité exécutif de l'AESS pour le mandat débutant le 1er mai 2009 et se terminant le 1er mai 2010 :

Coordonnateur général

Alexis Laferrière

Secrétaire général

Alexandre Desmarais

Responsable aux affaires financières

Carlo Santamaria-Bouvier

Responsable aux affaires externes

Jonathan Rioux

Responsable aux affaires internes

Nisrine Hassini

Responsable à la vie étudiante

Louis Lapierre

Responsable aux communications

Davi Trenou

- Pour le poste de Responsable aux affaires académiques, chaque candidat-e sera soumis-e au vote de l'assemblée qui devra trancher entre "pour", "contre" ou "abstention". Le ou la candidat-e devra avoir obtenu une majorité simple (50% + 1) pour être élu-e ainsi qu'obtenir le plus grand nombre de votes pour.

- Une seconde période de question est accordée pour les deux candidats-es.

13h19

Annie-Claude Bélisle **propose** un vote à main levée pour l'élection en cours.

Alexandre Desmarais **appuie**.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Les candidats concernés-es sont invités-es à sortir de la salle pour que l'assemblée puisse passer au vote.

Le résultat du vote :

Léa Langlois :

Pour : 27

Contre : 1

Abstentions : 2

Carl Paquin :

Pour : 1

Contre : 25

Abstentions : 4

Léa Langlois est élue à majorité au poste de Responsable aux affaires académiques de l'AESS pour le mandat débutant le 1er mai 2009 et se terminant le 1er mai 2010.

5. Suivi grève SPUQ

- La grève des professeurs est reconduite jusqu'au 24 avril 2009. Quelques associations étudiantes sont toujours en grève.

- Une marche silencieuse est prévue cette semaine. La semaine prochaine, les professeurs-es et étudiants-es iront manifester à Québec dans le cadre de la rentrée parlementaire.

- Le SEUQAM a voté une journée de grève d'appui flottante.

- Le Sétue laisse planer la possibilité d'un vote de grève.

- Une manifestation spontanée aura lieu au Carré-Berri si le gouvernement vote une loi spéciale forçant les professeurs-es à donner leur cours.

- En ce qui concerne le retour en classe, la Commission des études n'a pas encore statué puisque les professeurs-es et les étudiants-es boycottent cette instance en temps de grève (il n'y a donc pas quorum). Il ne peut toutefois pas y avoir d'examen lors de la première semaine de retour en classe et l'administration parle déjà de prolonger la session d'hiver.

- Il pourrait techniquement y avoir une seconde assemblée de grève à l'AESS, mais elle doit être demandée et votée par les membres en assemblée générale.

6. Moyens d'action

Louis Lapierre **propose** la tenue d'une assemblée générale de grève le 23 avril 2009 avec "levée de cours immédiate" en point 3 à l'ordre du jour.

Christine Hill **appuie**.

Davi Trenou **propose** d'amender la proposition et de modifier la date pour le 27 avril.

Gabrielle Dubuc-Messier **appuie**.

La proposition d'amendement est battue à majorité.

Aurore Nicol **propose** de scinder la proposition afin de traiter séparément de la tenue d'une assemblée générale de grève le 23 avril 2009 et de l'ajout d'un point "levée de cours immédiate" en point 3 à l'ordre du jour de la dite assemblée.

Guillaume Dury **appuie**.

Le vote est demandé.

Le vote :

Pour : 13

Contre : 10

Abstentions : 1

La proposition de scission est adoptée à majorité.

Les points "Tenue d'une assemblée générale de grève le 23 avril 2009" et "Levée de cours immédiate en point 3 à l'ordre du jour" seront traités indépendamment l'un de l'autre.

Sur la première partie de la proposition "Tenue d'une assemblée générale de grève le 23 avril 2009" :

Alexandre Desmarais **propose** d'amender la proposition et d'ajouter "S'il y a absence du quorum de grève de 10%, l'assemblée générale discutera des modalités de la tenue d'un référendum de grève".

Carl Paquin **appuie**.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité.

Sur la proposition telle qu'amendée, le vote est demandé.

Le vote :

Pour : 17

Contre : 4

Abstentions : 2

La proposition est adoptée à majorité.

On peut la lire comme suit :

"Que l'AESS tienne une assemblée générale de grève le 23 avril 2009. S'il y a absence

du quorum de grève de 10%, l'assemblée générale discutera des modalités de la tenue d'un référendum de grève."

14h00

Sur la deuxième partie de la proposition, "Levée de cours immédiate en point 3 à l'ordre du jour" :

Le vote est demandé.

Le vote :

Pour : 11

Contre : 6

Abstentions : 3

La proposition est adoptée à majorité.

Alexandre Desmarais **propose** une levée de cours mardi le 21 avril 2009 de 9h00 à 17h00 (excluant les laboratoires vivants) afin de permettre aux membres de l'AESS de participer à la manifestation organisée par le SPUQ qui aura lieu à Québec dans le cadre de la rentrée parlementaire.

Gabrielle Dubuc-Messier **appuie**.

Le quorum est demandé et le présidium constate qu'il n'y pas un nombre suffisant de membres pour poursuivre l'assemblée.

L'assemblée est levée à 14h09 sur décision du présidium.
